



FICHE DE SÉCURITÉ DES MATIÈRES DANGEREUSES

HMIS:

 Santé- 1 Inflammabilité- 0 Réactivité- 0 Protection
 pers.- B

NFPA:

 Santé- 1 Inflammabilité- 0 Réactivité- 0 Danger
 spécial.- N

SIMDUT: D 2 B

Section 1: Produit et identification de la société

Produit: «Rust Remover»

Synonymes: Dérouilleur

NILODOR, INC.

 10966 INDUSTRIAL PARKWAY NW
 BOLIVAR, OHIO 44612, USA

Non-urgence:

 Informations sur déversement - Urgence 24
 h:

É.-U 800-443-4321

Chem-Tel, Inc.

International 010-330-874-1017

 US, Canada: 800-255-3924. International:
 1-813-248-0584

Section 2. Identification des dangers

RÉCAPITULATIF DES CAS D'URGENCE

Apparence/odeur: Liquide incolore, pas de odeur

NON classé comme produit dangereux selon les critères de NOHSC.

AVERTISSEMENT

Inflammabilité : Non classé comme inflammable

Liste des dangers pour la santé : Peut irriter les yeux et la peau.

Liste des dangers écologiques : Rien connu

Effets potentiels sur la santé : Voir la section 11 pour de plus amples informations.

Voies probables d'exposition: La peau, les yeux, la bouche

Yeux: Exposition directe peut irriter les yeux

Peau: Exposition prolongée ou répétée peut irriter la peau.

Ingestion: Peut arrêter le système digestif.

Inhalation: N'est pas un problème

États pathologiques aggravés par exposition:

Rien connu

Organes cibles: Rien connu

Ce produit ne contient pas d'agents cancérigènes ni potentiellement cancérigènes tels que stipulés par OSHA, CIRC ou NTP.

Cette substance est classée comme non dangereuse en vertu de la norme de communication relative aux dangers de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Effets potentiels sur l'environnement : (Voir la section 12 pour de plus amples informations).

Rien connu

Section 3. Composition/Information sur les ingrédients

Composant	N° CAS	% par poids	Contrôlé par SIMDUT
-----------	--------	-------------	------------------------

Eau	7732-18-5	80 - 100	N
Acide Oxalique	144-62-7	0.5 - 1.5	O
Surfactif non-ionique	Inconnu	1 - 5	N

Section 4. Premiers soins

Contact oculaire:	Rincer avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin.
Contact cutané:	Laver avec du savon et de l'eau.
Inhalation:	Transporter à l'air frais.
Ingestion:	Ne faire pas vomir. Si conscient, donner de l'eau ou du lait à boire.
Remarque adressée aux médecins:	Produit est acide et contient de l'acide oxalique.

Section 5. Mesures de lutte contre les incendies

Agents d'extinction appropriés:	Eau, mousse, dioxyde de carbone, ou extincteur à poudre chimique sèche.
Agents d'extinction non-appropriés:	Rien connu
Produits de combustion:	Oxydes de carbone
Protection des pompiers:	Comme pour feu environnement

Section 6. Mesures contre les déversements accidentels

Précautions personnelles:	Tenir loin des yeux et de la peau.
Précautions environnementales:	Tenir loin des cours d'eau.
Méthodes de confinement:	Endiguer avec du sable, de l'argile, ou d'autre matière propre.
Méthodes de nettoyage:	Absorber en du sable, de l'argile, ou d'autre matière propre.
Autre information:	

Section 7. Manipulation et stockage

MANIPULATION

Tenir fermé avant d'être utilisé

STOCKAGE

Tenir hors de portée des enfants. Tenir en la bouteille originale à températures ambiants.

Section 8. Contrôles d'exposition/Protection personnelle

LIGNES DIRECTRICES D'EXPOSITION

COMPOSANT:	TWA:	LD-50
Eau	Non applicable	Non applicable
Acide Oxalique	2 milligramme à mètre cubique	375 milligrammes à kilogramme (Rat)
Surfactif non-ionique	Rien établi	1800 milligrammes à kilogramme

Contrôles de fabrication: Aucune exigence particulière.

Protection des yeux/du visage: Lunettes protectrices recommandés.

Protection de la peau: Gants de caoutchouc recommandés.

Protection des voies respiratoires: Aucune exigence particulière.

Facteurs hygiéniques d'ordre général: Tenir loin des aliments et des boissons.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Couleur: Incolore.	Odeur: Sans odeur.
État physique: Liquide	Seuil olfactif:
pH: 1 - 3	Point de congélation: Indéterminé
Taux d'évaporation: Indéterminé	Point d'ébullition: 100°C/212°F
Point éclair: >93°C/200°F Tasse fermée	Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable
Limite supérieure d'inflammabilité: Indéterminé	Limite inférieure d'inflammabilité: Indéterminé
Pression de vapeur: Indéterminé	Densité relative: 1.02
Densité de vapeur: Indéterminé	Température auto-allumage: Indéterminé
Composés organiques volatils (COV), poids en %:	Solubilité (eau): Soluble

Percent Volatile:	Rien	Matières volatiles en %: Plus que 95 comprenant d'eau.
-------------------	------	--

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité: Stable

Conditions à éviter: Températures élevées, matières alcalines.

Matériaux incompatibles: Matières alcalines, agents forts d'oxydation.

Produits dangereux de décomposition: Rien connu

Réactions dangereuses potentielles: Rien

Section 11. Informations toxicologiques

EFFETS AIGUS

Oral LD50:	Plus que 25 grammes à kilogramme.
Dermal LD50:	Plus que 60 grammes à kilogramme.
Inhalation:	Plus que 60 milligrammes à litre.
Irritation oculaire:	Exposition direct irrite les yeux.
Irritation cutanée:	Exposition prolongée ou répétée peut irriter la peau.
Sensibilisation:	Rien connu.

EFFETS CHRONIQUES

Cancérogénicité:	Rien connu.
Mutagénicité:	Rien connu.
Effets sur la reproduction:	Rien connu.
Effets sur le développement:	Rien connu.

Section 12. Informations écologiques

Ecotoxicité:	Rien connu
Persistance/Dégradabilité:	Biodégradable
Bioaccumulation/Accumulation:	Rien connu.
Mobilité dans l'environnement:	Indéterminé

Section 13. Information sur l'élimination

Disposer selon les règlements fédéraux, provinciaux, et locaux.

Section 14. Informations sur le transport

US DOT (terrestre)

Description d'expédition réglementaire: N est pas une matière hasardeuse.

CANADA TDG (terrestre)

Description d'expédition réglementaire: N est pas une matière dangereuse.

ICAO (par air)

Description d'expédition réglementaire: N est pas une matière dangereuse.

IMDG (par voie d'eau)

Description d'expédition réglementaire: N est pas une matière dangereuse.

Section 15. Informations réglementaire
--

Inventaires mondiales

TSCA: États-Unis Compris

LIS: Canada Compris

ECL: Corée Inconnu

PICCS: Philippines Inconnu

ENCS: Japon Inconnu

AICS: Australie Compris

IECS: Chine Inconnu

EINECS: Union Européenne Compris

Information SARA 313 : Ne contient rien des substances réglés à SARA 313

California Safe Drinking Water et Toxic Enforcement Act pf 1986 :(Proposition 65)

Ne contient rien des substances réglés à Proposition 65

SIMDUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

D 2 B

Section 16. Informations diverses

Légende:

NFPA, HMIS:

0=Danger minimal, 1=Léger danger, 2=Danger moyen, 3=Danger grave, 4=Danger extrême

Préparé par: Service technique

Bien que nous estimions les données relatives aux résultats de tests contenues dans les présentes comme factuelles et les opinions exprimées comme issues de spécialistes qualifiés, les données ne doivent pas être interprétées comme garantie ou représentation pour lesquelles nous assumons une responsabilité juridique. Les informations sont offertes uniquement à titre de considération, d'investigation et de vérification. Toute utilisation de ces données et de ces informations doit être déterminée par l'utilisateur conformément à la législation fédérale, de l'état et locale.